

Rohan, lundi 21 octobre 2024



Remise des labels "Port propre" et "Port propre actif en biodiversité"

Rohan, premier port fluvial de France à être doublement certifié

Depuis le mois de juillet, le port de Rohan, propriété de la Région Bretagne, est doublement certifié "port propre" et "port propre actif en biodiversité". C'est le premier port fluvial à être ainsi labellisé en France. Complémentaires, ces certifications seront remises lundi prochain, sur place, par l'AFNOR à Anne Gallo, Vice-présidente de la Région Bretagne aux canaux, en présence de Michaël Quernez, Président de l'Association des ports de plaisance de Bretagne (APPB). Cette labellisation est la reconnaissance de l'engagement de la Région en faveur de la préservation de l'environnement sur les voies navigables et un encouragement à poursuivre dans cette voie vertueuse.

Les certifications "Port propre" et "port propre actif en biodiversité" sont les deux volets attestant de la conformité d'un port de plaisance à la certification ISO 18725 – Ports propres et valorisent l'engagement de ce port en faveur de la préservation de l'environnement et les efforts particuliers mis en œuvre pour y préserver la biodiversité.

Initiée par la Région en 2021, cette démarche de labellisation du port de Rohan (40 places dont 8 occupées à l'année) se veut responsable en matière de respect de l'environnement, de préservation des masses d'eau, de collecte et traitement des déchets dangereux.

Une démarche de certification en plusieurs étapes

Ce processus de certification s'est déroulé en cinq étapes, après la réalisation d'un **diagnostic environnemental**, par un bureau d'étude indépendant (ENVIROMER):

1. **mise en place de moyens de lutte contre les pollutions chroniques, les déchets liquides et solides : bornes à eaux usées, traitement des eaux de carénages, collecte et traitement des déchets dangereux avec l'installation du point propre...**
2. **mise en place de moyens de lutte contre les pollutions accidentelles : barrages et kits anti-pollution et actions d'économie d'eau et d'énergie sur les infrastructures et grâce au déploiement des bornes à badge**

3. **formation du personnel portuaire** à travers notamment des **exercices de mise en situation** (simulation de pollution du plan d'eau aux hydrocarbures)
4. **sensibilisation des usagers du port**, via notamment l'organisation d'un "café port propre" en mars
5. **prise en compte de la biodiversité**, avec du **fauchage différencié**, de la **plantation d'arbres** et la **mise en place de jardinières aquatiques** pour offrir des abris et des zones de nourrissage à la faune aquatique.

Prochaine étape, la rénovation de la capitainerie

Dans le cadre de cette **double certification attribuée pour 3 ans**, d'autres actions sont d'ores et déjà programmées, à commencer par la **rénovation de la capitainerie du port de Rohan** qui débutera au printemps prochain.

Réhabilité, le bâtiment existant abritera alors le bureau du port et un espace buanderie-douches/sanitaires réservé aux plaisanciers dont l'accès se fera à l'aide d'un badge.

La prise en compte de l'environnement a été intégrée au projet. **Des panneaux solaires et un système de récupération des eaux de pluie** sont ainsi prévus.

SERVICE PRESSE